

Maison de la Vie Associative de Dunkerque

DOSSIER



DE



PRESSE



SOMMAIRE

La Maison de la Vie Associative : qu'est-ce que c'est ?	1
Présentation	1
A qui s'adresse-t-elle ?	1
Ses valeurs.....	1
Les missions de la Maison de la Vie Associative	2
La MVA, maison de services pour les associations	2
La MVA, élément de mise en synergie des associations.....	2
La MVA, appui à la vie associative	2
La MVA, pôle ressource	3
Organisation.....	4
L'équipe	4
Le conseil d'administration.....	5
Le bureau.....	5
Informations pratiques.....	6
Adhésion.....	6
Horaires d'ouverture.....	6
Coordonnées	6
Contact Presse.....	6

Présentation

La MVA est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Dunkerque le 10 mars 2006.

Elle a pour mission de soutenir et de développer la vie associative. Pour cela, elle aide à la création d'associations et accompagne les associations dans leur fonctionnement par des conseils et la mise à disposition d'outils pédagogiques.

Elle a également pour rôle la promotion de la vie associative : elle diffuse les informations sur les associations et leurs évènements et met à disposition du public une base de données répertoriant 850 associations du territoire. Enfin, elle organise des manifestations (formations, débats et conférences) afin de donner la possibilité aux associations de s'informer, donner leur point de vue et d'acquérir des connaissances spécifiques au milieu associatif.

A qui s'adresse-t-elle ?

La MVA s'adresse à tout le monde : elle reçoit et aide les personnes désirant créer leur association mais aussi les habitants souhaitant s'informer sur le tissu associatif local. Pour cela, ces derniers peuvent consulter la base de données associative, réalisée et mise à jour par la MVA.

Ses valeurs

La MVA est attachée au respect des valeurs suivantes :

- Laïcité
- Bien être social
- Respect mutuel
- Liberté Bénévolat
- Citoyenneté
- Démocratie participative
- Autonomie
- Développement durable
- Diversité
- Solidarité
- Cohérence

Elles font d'ailleurs l'objet d'une charte que les membres de la MVA et les associations adhérentes s'engagent à respecter.

La MVA, maison de services pour les associations

La Maison de la Vie Associative est au service des associations et met tout en œuvre pour leur permettre de mener à bien leur(s) projet(s).

Elle propose :

- La mise à disposition de locaux :
 - 1 grande salle de conférence modulable : " La Bourse " (150 personnes), " Fret Longue Distance " (90 personnes) et " Fret Régional " (60 personnes)
 - 1 salle de réunion " Les Courtiers " (18 personnes)
 - 1 bureau pour les permanences associatives " Bureau des Enregistrements "
- Le prêt d'équipement : vidéoprojecteur, écran plat mobile, lecteur DVD, sono, écran de projection...
- Un service Infographie/Reprographie : photocopies, billetterie, création de visuels (roll up, kakemonos, bâches, calicots...), assemblage, maquettes (**sur devis**)
- Un service Comptabilité/Paie (**sur devis**)
- Un service informatique : création de mini-sites Internet, mise à disposition d'un espace Internet

La MVA, élément de mise en synergie des associations

En tant qu'acteur de développement du tissu associatif, la MVA donne la possibilité aux associations de se rencontrer, d'échanger et de réaliser des projets communs.

Pour cela, elle met en place :

- Un espace convivialité : cet espace est un lieu mettant à disposition du public de la documentation relative au monde associatif, et permettant de favoriser les rencontres inter-associatives et éventuellement les projets communs.
- L'organisation de rencontres associatives et de temps d'échange : débats, conférences, forums MVA...

La MVA, appui à la vie associative

La Maison de la Vie Associative soutient et encourage les projets associatifs en permettant aux bénévoles de bénéficier :



- De conseils personnalisés en ce qui concerne les domaines administratif et comptable, la communication, le montage de projets et la recherche de financements
- De formations en communication, ressources humaines, gestion, financement et informatique en partenariat avec des structures spécialisées
- D'outils pédagogiques créés par la MVA : un fonds documentaire, des livrets d'information « supports » distribués lors des manifestations, des fiches techniques publiées sur le site Internet ou dans le magazine de la MVA « Cap Assos »

La MVA, pôle ressource



En 2007, la MVA a été labellisée « Pôle Ressource » par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Cette dénomination témoigne de la capacité de la MVA à soutenir et développer la vie associative. En effet, ses missions d'information, d'accueil, de conseil et de promotion de la vie associative sont en parfaite adéquation avec les compétences requises pour être reconnue « Pôle Ressource ».

Cette appellation lui confère de nombreux avantages notamment celui de travailler en réseau avec les autres pôles ressources de la région Nord-Pas-de-Calais, ce qui l'amène à développer des compétences locales et à les diffuser lors de réunions de partage d'expériences.

La MVA bénéficie ainsi de relations privilégiées avec les correspondants associatifs des différents services de l'Etat et des collectivités locales et territoriales.

Organisation

L'équipe

Directeur : Guy LEPINAY

Assistante de Direction : Marie-France PECHERZ

Accueil - secrétariat : Jasmina ARRACHE

Infographie : Isabelle MEESEMAECKER

Reprographie : Pascaline LARDEY

Développement et communication : Agathe MINNE

Informatique - Espace Internet : Sandrine BESNIER

Comptabilité - paie : Valérie LANNOY

Entretien du bâtiment : Fabienne ROELANDT, Marie CASTELOOT et Mokrane KADDOUR / Maurice PHILIPPART

Le conseil d'administration

Collège Action Sociale

Christine BOURBIOT (France Bénévolat)
Gisèle BARRE (Flandre Maritime Alzheimer)
Jocelyne PACCOU (Restos du Cœur)

Collège Animation

André DEVINCK (Les Amis du Reuze)
Marc DEJONGHE (CETIDE)
Daniel LEMANG (Expressions)

Collège Sport

Michel LABAEYE (SMPS Omnisport)
Jacqueline DOUTRELANT (Dunkerque
Patinage)
Jean-Pierre GELLE (Randonneurs Du Plat
Pays)

Collège Culture

Michel TOMASEK (Coordination Culturelle
en Région Dunkerquoise)
Pascal MATTHYS (Arts Scéniques Rocks)
Alain GRARDEL (Les Retables de Flandres)

Membres désignés par le Conseil Municipal pour assister au C.A.

Madame Marie-Noëlle LOGER, Adjointe au Maire
Monsieur Wulfran DESPICHT, Adjoint au Maire

Personnalités qualifiées désignées par le Maire pour assister à l'A.G.

Madame Marie-Noëlle LOGER, Adjointe au Maire
Monsieur Wulfran DESPICHT, Adjoint au Maire
Madame Joëlle CROCKEY, Adjointe au Maire
Madame Marianne NOUVEAU, Adjointe au Maire

Le bureau

Daniel LEMANG Président d'honneur (Expressions)
Jocelyne PACCOU Présidente (Restos du Cœur)
Pascal MATTHYS Vice Président (Arts Scéniques Rock)
Christine BOURBIOT Secrétaire (France Bénévolat)
Gisèle BARRE Secrétaire Adjointe (France Maritime Alzheimer)
Marc DEJONGHE Trésorier (CETIDE)
Michel LABAEYE Trésorier Adjoint (SMPS Omnisport)



Informations pratiques

Adhésion

L'adhésion à la MVA est valable pour l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Elle permet l'accès aux services proposés par la MVA. Le montant de l'adhésion s'élève à 32 euros.

Toute personne ou association désirant adhérer doit remplir un dossier d'adhésion, disponible à l'accueil ou téléchargeable sur le site de la MVA (<http://www.associations-dunkerque.org/comment/index.php>).

A ce dossier sont à joindre les documents suivants : une copie des statuts de l'association, une copie du récépissé de la déclaration de la Sous-préfecture, une copie du journal officiel, une copie du récépissé de déclaration des dernières modifications, une copie de la liste des membres du bureau, attestation d'assurance responsabilité civile en cours.

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires)

Du lundi au vendredi :

De 9h à 12h30 et de 12h30 à 18h30

Coordonnées

Adresse postale

Maison de la Vie Associative
Terre Plein du Jeu de Mail
Rue du 11 Novembre
59140 DUNKERQUE

Tél : 03 28 66 54 20

Fax : 03 28 21 00 26

Courriel : contact@mva-dunkerque.org

Site : www.associations-dunkerque.org

Contact Presse

Agathe MINNE

Responsable « Développement et Communication »

E-mail : agathe.minne@mva-dunkerque.org

Tél : 03 28 66 54 20